

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

77006

Objet

SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A LA
SOCIETE DE TIR DES
MOUETTES : 2 000 F

DATE DE CONVOCATION

31 Janv. 1977

DATE D'AFFICHAGE

31 Janv. 1977

Nombre de conseillers
en exercice 26
Nombre de présents 18
Nombre de votants 18

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
10. FEV. 1977
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
Art. 46 du C. A. M.

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept
le quatre février à 18 heures³⁰

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M^M. TETARD,

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, BUCHET, DUFOUR, COLLE, NAULIN, MONTRON, LACHAUD, BROTEAU, BERLAND, DOMEQ, BARRIERE, BOUTET, DELAIR, PAPEAU, TAP, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.
Excusé : M. de LIPKOWSKI

Absents : MM. BARDE, STIPAL, LARGETEAU, RIVIERE, DOIREAU, BOUCHET, Mme BIDEAU

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Dans sa séance du 20 décembre 1976, la Commission Municipale Jeunesse et Sports a proposé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 FR (DEUX MILLE FRANCS) à la Société de Tir des Mouettes, qui a obtenu en 1976 de très brillants résultats sur les plans nationaux et internationaux .

Déjà pour la saison 1977, la Société de Tir a deux tireurs classés, pour participer aux sélections en vue de la formation de l'équipe de France .

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la proposition de la Commission Jeunesse et Sports du 20 décembre 1976,

DÉCIDE :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention de 2 000 FR (DEUX MILLE FRANCS) à la Société de Tir des Mouettes, après ses brillants résultats de la saison 1976 .

./..

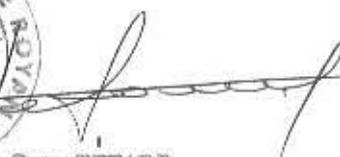
- d'imputer la dépense sur les crédits ouverts au CHAP. 945 -ARTICLE 657
" crédits réservés " du Budget 1977 .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an suddits
Ont signé au Registre MM. Les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre



Pour le Maire
Le Premier Adjoint,


Guy TETARD

